

RCS : REIMS

Code greffe : 5103

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de REIMS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

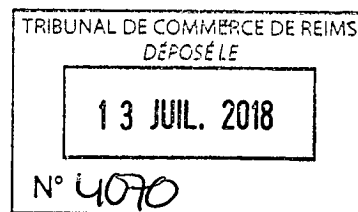
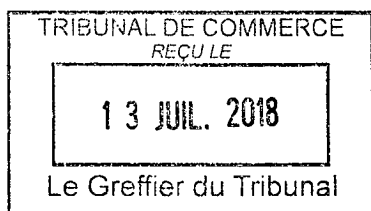
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00219

Numéro SIREN : 448 542 241

Nom ou dénomination : CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2018 sous le numéro de dépôt 4070



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

20 Rue du Général Micheler

51100 REIMS

NAF : 4942Z-

Siret : 44854224100022

FCN

13 rampe Saint Marcel
02000 LAON

Tél. 03 23 79 14 27

Fax. 03 23 79 25 65

Web. www.fcn.fr

**SOMMAIRE**

Rapport d'Expert Comptable	3
Comptes annuels	4
Bilan	5
Compte de résultat	7
Annexe	8
Etats fiscaux	23
2050 – Bilan Actif	24
2051 – Bilan Passif avant répartition	25
2052 – Compte de résultat de l'exercice en liste	26
2053 – Compte de résultat de l'exercice (suite)	27
2054 – Immobilisations	28
2054 Bis – Tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables	29
2055 – Amortissements	30
2056 – Provisions inscrites au bilan	31
2057 – Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	32
2058A – Détermination du résultat fiscal	33
2058B – Déficit, indemnités pour congés à payer et provisions non déductibles	35
2058C – Tableau d'affectation du résultat et renseignements divers	36
2059A – Détermination des plus ou moins values	37
2059B – Affectation des plus values à court terme et des plus values de fusion o...	38
2059C – Suivi des moins-values à long terme	39
2059D – Affectation des plus values à long terme	40
2059E – Détermination de la valeur ajoutée produite au cours de l'exercice	41
2059F – Composition du capital social	42
2059G – Filiales et participations	43
Déclaration – Intégration Fiscale	
2058AB – Détermination du résultat	44
2058FC – Fiche de calcul	45

**SOMMAIRE**

2058BB – Etat de suivi des déficits	46
2058ER – Etat des rectifications	47
2058ES – Etat des rectifications	48

RAPPORT DE L'EXPERT-COMPTABLE

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Pour l'exercice du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017

Et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des experts comptables.

Nous vous précisons que les stocks nous ont été communiqués par la société et que nous n'avons pas effectué de diligences particulières sur ces postes.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 48 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
<i>Total bilan</i>	864 586,90
<i>Chiffre d'affaires</i>	2 352 202,55
Résultat net comptable (Bénéfice)	20 120,00

Fait à Laon

Le 17 avril 2018

FERTIL Yves

Expert-comptable

Signature

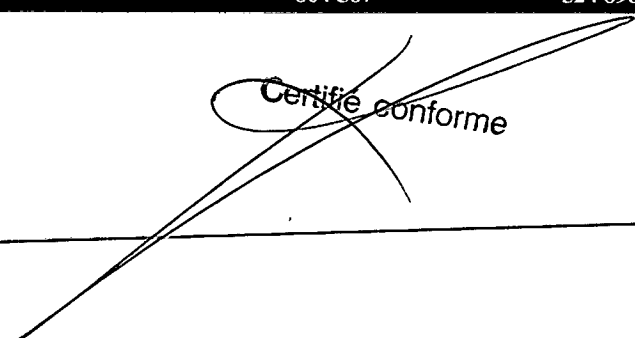
Comptes annuels

 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
<i>Capital souscrit non appelé</i>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>	2 872	2 872		
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Concessions, brevets et droits assimilés</i>				
<i>Fonds commercial</i>	127 629	13 500	114 129	14 129
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	763	763		223
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>	159 947	123 661	36 286	29 505
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	125 905	106 086	19 819	5 391
<i>Immob. en cours / Avances & acomptes</i>				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>	5 710		5 710	2 883
<i>Autres immobilisations financières</i>	10 622		10 622	7 622
ACTIF IMMOBILISE	433 448	246 882	186 566	59 754
Stocks				
<i>Matières premières et autres approv.</i>	94 154		94 154	92 332
<i>En cours de production de biens</i>				
<i>En cours de production de services</i>				
<i>Produits intermédiaires et finis</i>				
<i>Marchandises</i>				
<i>Créances</i>				
<i>Clients et comptes rattachés</i>	497 469		497 469	313 591
<i>Fournisseurs débiteurs</i>	17 032		17 032	10 588
<i>Personnel</i>	8 980		8 980	10 802
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>				
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	15 776		15 776	12 634
<i>Autres créances</i>	17 024		17 024	10 625
<i>Divers</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	7 492		7 492	
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>				357
<i>Charges constatées d'avance</i>	20 094		20 094	14 213
ACTIF CIRCULANT	678 021		678 021	465 142
<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>				
<i>Prime de remboursement des obligations</i>				
<i>Ecart de conversion – Actif</i>				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 111 469	246 882	864 587	524 896

 Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
<i>Capital social ou individuel</i>	55 000	55 000
<i>Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...</i>		
<i>Ecart de réévaluation</i>		
<i>Réserve légale</i>	5 500	5 500
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves réglementées</i>		
<i>Autres réserves</i>	48 509	48 509
<i>Report à nouveau</i>	-60 396	-72 948
Résultat de l'exercice	20 120	12 552
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
CAPITAUX PROPRES	68 734	48 614
<i>Produits des émissions de titres participatifs</i>		
<i>Avances conditionnées</i>		
AUTRES FONDS PROPRES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>		
<i>Autres emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts</i>		5 761
<i>Découverts et concours bancaires</i>	31 963	51 784
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</i>	31 963	57 545
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>	15 463	19 794
<i>Emprunts et dettes financières diverses – Associés</i>	261 676	95 573
<i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	18 668	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	240 359	128 226
<i>Personnel</i>	80 191	59 514
<i>Organismes sociaux</i>	49 453	36 470
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	88 738	68 887
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	9 026	10 274
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	227 408	175 144
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	316	
<i>Produits constatés d'avance</i>		
DETTES	795 853	476 282
<i>Ecart de conversion – Passif</i>		
TOTAL PASSIF	864 587	524 896



Certifié conforme

Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
<i>Ventes de marchandises</i>	1 595	4 329	-2 733	-63,14
<i>Production vendue</i>	2 350 607	2 132 125	218 482	10,25
<i>Production stockée</i>				
<i>Subventions d'exploitation</i>	4 783		4 783	
<i>Autres produits</i>	24 866	33 610	-8 744	-26,02
Total	2 381 852	2 170 064	211 788	9,76
Charges d'exploitation				
<i>Achats de marchandises</i>				
<i>Variation de stock (m/ses)</i>				
<i>Achats de m.p. & aut.approv.</i>	115 445	110 433	5 012	4,54
<i>Variation de stock (m.p.)</i>	-1 821	13 750	-15 572	-113,25
<i>Autres achats & charges externes</i>	1 314 092	1 188 855	125 238	10,53
<i>Impôts, taxes et vers. assim.</i>	29 260	31 770	-2 509	-7,90
<i>Salaires et Traitements</i>	751 145	652 674	98 471	15,09
<i>Charges sociales</i>	157 184	147 620	9 564	6,48
<i>Amortissements et provisions</i>	16 071	8 765	7 306	83,35
<i>Autres charges</i>	26	8 002	-7 976	-99,68
Total	2 381 401	2 161 868	219 533	10,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	451	8 196	-7 744	-94,50
<i>Produits financiers</i>		18 576	-18 576	-100,00
<i>Charges financières</i>	2 066	3 203	-1 138	-35,52
RESULTAT FINANCIER	-2 066	15 373	-17 438	-113,44
<i>Opérations en commun</i>				
RESULTAT COURANT	-1 615	23 568	-25 183	-106,85
<i>Produits exceptionnels</i>	25 488	7 212	18 276	253,39
<i>Charges exceptionnelles</i>	3 754	18 495	-14 742	-79,71
RESULTAT EXCEPTIONNEL	21 735	-11 283	33 018	-292,63
<i>Participation des salariés</i>				
<i>Impôts sur les bénéfices</i>		-267	267	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 120	12 552	7 568	60,29



Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Faits caractéristiques et événements significatifs		x	
- Règles et méthodes comptables	x		
- Tableau des cinq derniers exercices		x	
NOTES SUR LE BILAN ACTIF			
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement	x		
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial	x		
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation du portefeuille de TIAP		x	
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Stocks	x		
- Etat des échéances des dettes et des créances	x		
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce			
- Charges constatées d'avance	x (Détail)		
- Produits à recevoir	x (Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF			
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice N-1		x	
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan		x	
- Produits constatés d'avance		x	
- Charges à payer	x (Détail)		
NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT			



Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Transferts de charges d'exploitation et financières		x	
- Eléments financiers concernant les entreprises liées	x		
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés		x	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		x	
- Incidence des modifications votées entre les dates de clôture et d'arrêté		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
AUTRES INFORMATIONS			
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs		x	
- Rémunération globale & par catégorie de dirigeants		x	
- Avances aux dirigeants		x	
- Liste des filiales		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	x		
- Engagements financiers donnés	x		
- Engagements financiers reçus		x	
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale	x		
- Crédit-bail		x	
- Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
- Engagement de retraite	x		
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		x	
- Aspects environnementaux		x	



Faits caractéristiques

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 864 587 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 20 120 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique :
3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

**Règles et méthodes comptables**

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3 %

**Règles et méthodes comptables**

- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88–90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 46 360 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le Cice a fait l'objet d'un préfinancement porté par la société mère.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement	2 872			2 872
– Fonds commercial	27 629	100 000		127 629
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	763			763
Immobilisations incorporelles	31 263	100 000		131 263
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	157 363	19 707	17 122	159 947
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 625	16 681		18 306
– Matériel de transport	65 705	668	118	66 255
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 712			8 712
– Emballages récupérables et divers	32 632			32 632
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	266 037	37 055	17 240	285 852
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	10 505	5 827		16 332
Immobilisations financières	10 505	5 827		16 332
ACTIF IMMOBILISE	307 806	142 882	17 240	433 448



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	100 000	37 055	5 827	142 882
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	100 000	37 055	5 827	142 882
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		17 240		17 240
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		17 240		17 240

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
<i>Frais de constitution</i>		
<i>Frais de premier établissement</i>		
<i>Frais d'augmentation de capital</i>		
Total		

 Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2017
<i>Éléments achetés</i>	100 000
<i>Éléments réévalués</i>	
<i>Éléments reçus en apport</i>	27 629
Total	127 629

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>	2 872			2 872
<i>- Fonds commercial</i>	13 500			13 500
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	539	223		763
Immobilisations incorporelles	16 911	223		17 134
<i>- Terrains</i>				
<i>- Constructions sur sol propre</i>				
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagements des constructions</i>				
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>	127 858	12 926	17 122	123 661
<i>- Installations générales, agencements aménagements divers</i>	1 625	76		1 701
<i>- Matériel de transport</i>	60 963	2 196	118	63 041
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	8 712			8 712
<i>- Emballages récupérables et divers</i>	31 982	650		32 632
Immobilisations corporelles	231 140	15 847	17 240	229 748
ACTIF IMMOBILISE	248 052	16 071	17 240	246 882



Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Par exception à la méthode décrite ci avant, les pneumatiques font l'objet d'une évaluation par le fournisseur rapporté au parc roulant incluant le parc en pleine propriété, en crédit bail et en location financière.

Ces éléments ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 592 708 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	5 710		5 710
<i>Autres</i>	10 622		10 622
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	497 469	497 469	
<i>Autres</i>	58 813	58 813	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	20 094	20 094	
Total	592 708	576 375	16 332
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	2 827		
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients factures à établir</i>	70 394
<i>Fournisseurs – avoirs à recevoir</i>	17 032
<i>Par 4 tipp 2^e semestre</i>	4 572
<i>Remboursement avaries dgt à recevoir</i>	11 163
Total	103 161



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 55 000,00 euros décomposé en 5 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 777 186 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	31 963	31 963		
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>	15 463	2 730	12 733	
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	240 359	240 359		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	227 408	227 408		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupe-Associés et autres dettes</i>	261 993	261 993		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	777 186	764 453	12 733	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	5 761			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>	261 676			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs fac non parvenues</i>	12 779
<i>Honoraires à payer</i>	11 120
<i>Services bancaires à payer</i>	268
<i>Dettes prov. congés payés</i>	27 936
<i>Dettes provisionnées congés</i>	9 219
<i>Etat taxe apprentissage à payer</i>	4 532
<i>OPCA à payer</i>	4 382
Total	70 236

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Publicités d'avance</i>	6 847		
<i>Fournitures de bureau d'avance</i>	13 247		
Total	20 094		



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels**Résultat exceptionnel****Opérations de l'exercice**

	Charges	Produits
<i>Pénalités, amendes fiscales et pénales</i>	744	
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	3 009	
<i>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		25 488
TOTAL	3 753	25 488

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CAILLE, 25 Rue Pierre Bourdan 02007 LAON CEDEX.

Le déficit reportable de la société calculé comme si elle était imposée séparément s'élève à 150 226 €.

Les crédits d'impôts remontent à la société mère, les gains d'impôts sur les sociétés sont conservés également par la société mère.

Autres informations
Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HOLDING CAILLE

Forme : SAS

SIREN : 433951845

Au capital de : 457 660 euros

Adresse du siège social :
25 RUE PIERRE BOURDAN
02000 LAON

Engagements financiers**Engagements donnés**

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Engagements en matière de pension</i>	16 291
<i>Autres engagements donnés</i>	16 291
Total	16 291
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de suretés réelles</i>	

**Autres informations****Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 22 229 euros
Les indemnités de fin de carrière pour les chauffeurs sont prises en charge par l'organisme de retraite CARCEPT.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 55 000 euros

Siège social : 20 rue du Général Micheler

51100 REIMS

448 542 241 RCS REIMS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

SARL FIDUCIAIRE LHP - 8 rue Marie Marvingt ZAC Croix Blandin - 51100 REIMS
Commissaire aux Comptes

SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 55 000 euros

Siège social : 20 rue du Général Micheler

51100 REIMS

448 542 241 RCS REIMS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'associée de la SAS Champagne Déménagements,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS Champagne Déménagements relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « faits caractéristiques » de l'annexe des comptes annuels concernant le transfert de l'établissement des Ardennes et le transfert du siège social, et sur la note « fonds commercial » de l'annexe des comptes annuels qui stipule l'achat d'un fonds de commerce.

4. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Nous avons analysé l'antériorité des principaux soldes clients puis leur dénouement sur l'exercice N+1.
- Pour le compte courant avec la holding du groupe, nous nous sommes assurés de sa réciprocité et du correct calcul des intérêts.

5. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Reims, le 13 juin 2018

Pour la SARL Fiduciaire LHP

Représentée par Monsieur Laurent TILLY
Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	2 872	2 872		
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	127 629	13 500	114 129	14 129
Autres immobilisations incorporelles	763	763		223
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	159 947	123 661	36 286	29 505
Autres immobilisations corporelles	125 905	106 086	19 819	5 391
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 710		5 710	2 883
Autres immobilisations financières	10 622		10 622	7 622
ACTIF IMMOBILISE	433 448	246 882	486 566	59 754
Stocks				
Matières premières et autres approv.	94 154		94 154	92 332
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	497 469		497 469	313 591
Fournisseurs débiteurs	17 032		17 032	10 588
Personnel	8 980		8 980	10 802
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	15 776		15 776	12 634
Autres créances	17 024		17 024	10 625
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 492		7 492	
Valeurs mobilières de placement				357
Disponibilités				14 213
Charges constatées d'avance	20 094		20 094	
ACTIF CIRCULANT	678 021		678 021	465 142
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 111 469	246 882	864 587	524 896

Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	55 000	55 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 500	5 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	48 509	48 509
Report à nouveau	-60 396	-72 948
Résultat de l'exercice	20 120	12 552
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	68 734	48 614
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		5 761
Emprunts	31 963	51 784
Découverts et concours bancaires	31 963	57 545
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	15 463	19 794
Emprunts et dettes financières diverses	261 676	95 573
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	18 668	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	240 359	128 226
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 191	59 514
Personnel	49 453	36 470
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices	88 738	68 887
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées	9 026	10 274
Autres dettes fiscales et sociales	227 408	175 144
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	316	
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	795 853	476 282
DETTES		
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	864 587	524 896

LHP
VISA



Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	1 595	4 329	-2 733	-63,14
Production vendue	2 350 607	2 132 125	218 482	10,25
Production stockée				
Subventions d'exploitation	4 783		4 783	
Autres produits	24 866	33 610	-8 744	-26,02
Total	2 381 852	2 170 064	211 788	9,76
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p. & aut.approv.	115 445	110 433	5 012	4,54
Variation de stock (m.p.)	-1 821	13 750	-15 572	-113,25
Autres achats & charges externes	1 314 092	1 188 855	125 238	10,53
Impôts, taxes et vers. assim.	29 260	31 770	-2 509	-7,90
Salaires et Traitements	751 145	652 674	98 471	15,09
Charges sociales	157 184	147 620	9 564	6,48
Amortissements et provisions	16 071	8 765	7 306	83,35
Autres charges	26	8 002	-7 976	-99,68
Total	2 381 401	2 161 868	219 533	10,15
RESULTAT D'EXPLOITATION	451	8 196	-7 744	-94,50
Produits financiers		18 576	-18 576	-100,00
Charges financières	2 066	3 203	-1 138	-35,52
RESULTAT FINANCIER	-2 066	15 373	-17 438	-113,44
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-1 615	23 568	-25 183	-106,85
Produits exceptionnels	25 488	7 212	18 276	253,39
Charges exceptionnelles	3 754	18 495	-14 742	-79,71
RESULTAT EXCEPTIONNEL	21 735	-11 283	33 018	-292,63
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices		-267	267	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 120	12 552	7 568	60,29

**Préambule**

Le Total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, est de 864 587 euros.

Le résultat net comptable de l'exercice s'élève à un bénéfice de 20 120 euros.

L'exercice porte sur une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

L'établissement des Ardennes a été transféré de la société Caille Déménagement à compter du 1er juillet 2017.

La société Champagne Déménagement a transféré son siège social au 20 rue du Général Micheler 51100 REIMS en date du 15 décembre 2017.



**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 864 587 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 20 120 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.



et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique :
 - 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans





Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3 %

1950



**Règles et méthodes comptables**

- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2017 a été constaté pour un montant de 46 360 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.



Le Cice a fait l'objet d'un préfinancement porté par la société mère.





Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	2 872			2 872
- Fonds commercial	27 629	100 000		127 629
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	763			763
Immobilisations incorporelles	31 263	100 000		131 263
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	157 363		17 122	159 947
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 625			18 306
- Matériel de transport	65 705	668	118	66 255
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 712			8 712
- Emballages récupérables et divers	32 632			32 632
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	266 037	37 055	17 240	285 852
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 505	5 827		16 332
Immobilisations financières	10 505	5 827		16 332
ACTIF IMMOBILISE	307 806	142 882	17 240	433 448



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>	100 000	37 055	5 827	142 882
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice	100 000	37 055	5 827	142 882
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>		17 240		17 240
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice		17 240		17 240

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
<i>Frais de constitution</i>		
<i>Frais de premier établissement</i>		
<i>Frais d'augmentation de capital</i>		
Total		



 Notes sur le bilan

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	100 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	27 629
Total	127 629

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement	2 872			2 872
– Fonds commercial	13 500			13 500
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	539	223		763
Immobilisations incorporelles	16 911	223		17 134
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	127 858	12 926	17 122	123 661
– Installations générales, agencements aménagements divers	1 625	76		1 701
– Matériel de transport	60 963	2 196	118	63 041
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 712			8 712
– Emballages récupérables et divers	31 982	650		32 632
Immobilisations corporelles	231 140	15 847	17 240	229 748
ACTIF IMMOBILISE	248 052	16 071	17 240	246 882





Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Par exception à la méthode décrite ci avant, les pneumatiques font l'objet d'une évaluation par le fournisseur rapporté au parc roulant incluant le parc en pleine propriété, en crédit bail et en location financière.

Ces éléments ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 592 708 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	5 710		5 710
<i>Autres</i>	10 622		10 622
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	497 469	497 469	
<i>Autres</i>	58 813	58 813	
<i>Capital souscrit – appelé, non versé</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	20 094	20 094	
Total	592 708	576 375	16 332
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	2 827		
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>			

Produits à recevoir

	Montant
<i>Clients factures à établir</i>	70 394
<i>Fournisseurs – avoirs à recevoir</i>	17 032
<i>Par 4 tipp 2^e semestre</i>	4 572
<i>Remboursement avaries dgt à recevoi</i>	11 163
Total	103 161





Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 55 000,00 euros décomposé en 5 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 777 186 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine	31 963	31 963		
– à plus de 1 an à l'origine	15 463	2 730	12 733	
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	240 359	240 359		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	227 408	227 408		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	261 993	261 993		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	777 186	764 453	12 733	
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>	5 761			
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				





Notes sur le bilan

Charges à payer

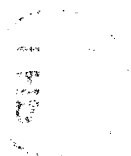
	Montant
<i>Fournisseurs fac non parvenues</i>	12 779
<i>Honoraires à payer</i>	11 120
<i>Services bancaires à payer</i>	268
<i>Dettes prov. congés payés</i>	27 936
<i>Dettes provisionnées congés</i>	9 219
<i>Etat taxe apprentissage à payer</i>	4 532
<i>OPCA à payer</i>	4 382
Total	70 236

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Publicités d'avance</i>			
<i>Fournitures de bureau d'avance</i>			
Total	20 094		



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
<i>Pénalités, amendes fiscales et pénales</i>	744	
<i>Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	3 009	
<i>Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>		25 488
TOTAL	3 753	25 488

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2003, la société SAS CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HOLDING CAILLE, 25 Rue Pierre Bourdan 02007 LAON CEDEX.

Le déficit reportable de la société calculé comme si elle était imposée séparément s'élève à 150 226 €.

Les crédits d'impôts remontent à la société mère, les gains d'impôts sur les sociétés sont conservés également par la société mère.

MSY
74b

MSY
74b



Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : HOLDING CAILLE

Forme : SAS

SIREN : 433951845

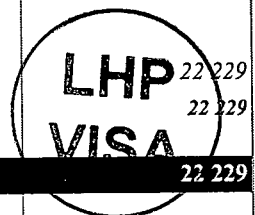
Au capital de : 457 660 euros

Adresse du siège social :
25 RUE PIERRE BOURDAN
02000 LAON

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
<i>Effets escomptés non échus</i>	
<i>Avals et cautions</i>	
<i>Engagements en matière de pensions</i>	
<i>Engagements de crédit-bail mobilier</i>	
<i>Engagements de crédit-bail immobilier</i>	
<i>Engagements en matière de pension</i>	22 229
<i>Autres engagements donnés</i>	22 229
Total	22 229
<i>Dont concernant :</i>	
<i>Les dirigeants</i>	
<i>Les filiales</i>	
<i>Les participations</i>	
<i>Les autres entreprises liées</i>	
<i>Engagements assortis de sûretés réelles</i>	



 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 22 229 euros
Les indemnités de fin de carrière pour les chauffeurs sont prises en charge par l'organisme de retraite CARCEPT.



LHP
VISA

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

CHAMPAGNE DEMENAGEMENTS

Société par actions simplifiée au capital de 55 000 euros
Siège social : : 20 rue du Général Micheler , 51100 REIMS
448 542 241 RCS REIMS

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 20 120 euros au compte « Report à Nouveau » à l'effet d'apurer une partie des pertes antérieures.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

